

Monsieur Henri-Pierre Guilbert
Président Directeur Général
Groupe Dauphiné Libéré

Veurey, le 16 septembre 2004

Monsieur,

Nous avons appris la venue au Dauphiné Libéré de Monsieur Bœuf lundi 20 septembre 2004, afin de tenir une réunion avec les organisations syndicales concernant la clause de cession ouverte par le Groupe Socpresse.

A ce jour, le Filpac-CGT Dauphiné Libéré n'a toujours pas reçu de convocation officielle à cette réunion. Nous déduisons donc, à moins qu'il ne s'agisse d'un oubli, que vous ne considérez pas nécessaire notre participation.

Nous sommes dans l'obligation de vous rappeler le Code du Travail et les règles en vigueur dans l'entreprise, concernant les discussions paritaires.

Nous vous remercions d'avance de nous communiquer par retour de courrier vos intentions dans la matière.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de nos sincères salutations.

Eduardo Morgan-Tirado
Secrétaire général
Filpac-CGT Dauphiné Libéré

Affichage